

**11 ÈME
ÉDITION**

sete

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE EUROPÉENNE

ET SON RÉSEAU FRANCOPHONE

CONGRÈS SETE 2026

DU 27 AU 29 MAI 2026

CONGRESSISTES
MISE À JOUR 19/11/25

SITE www.socsete.org

LIEU Université Sorbonne Paris Nord

VILLE Bobigny – FRANCE

« Les savoirs en ETP dans toutes leurs dynamiques »

👉 L'Éducation Thérapeutique est par essence pluridisciplinaire, interdisciplinaire. Par conséquent, les choix éducatifs qui sont effectués supposent l'articulation dynamique de plusieurs savoirs : académiques, expérientiels et professionnels. En écho à la définition originelle de la médecine fondée sur les preuves (Evidence-Based Medicine) proposée par David L. Sackett dans les années 1980, il s'agit de rappeler l'importance de l'interdépendance entre trois sources de données à l'origine du choix éducatif : les données issues de la recherche (Evidence Based Educational Practice, Evidence Based Medicine, Evidence Based Nursing), celles issues de l'expertise clinique (au sens large) et enfin, celles correspondantes aux valeurs et préférences des patients.

Comment s'articulent et s'intègrent ces différents savoirs ? Comment se traduit concrètement cette dynamique de savoirs au moment des choix sur la conception, l'implantation, l'animation et l'évaluation de l'éducation thérapeutique ?

Pour répondre à ces questions, différentes réflexions alimenteront les conférences, les communications, les activités au cours du 11^{ème} congrès de la SETE. Celles-ci porteront sur les dispositifs, méthodes et outils permettant de porter à la connaissance de chaque acteur les savoirs en jeu, de les croiser à des fins de fertilisation ? Il s'agira d'explicitier la mise en dialogue de ces différentes formes de savoirs.

Les sessions aborderont l'ETP dans des contextes variés : diabétologie, oncologie, rhumatologie, pneumologie, cardiologie, oncologie, santé mentale... (liste non exhaustive qui illustre la diversité des pratiques présentées)

Ce 11^e congrès de la SETE porte la vision de l'ETP comme vectrice de circulation et de reconnaissance des savoirs pluriels et authentiques.

Tel est le fil conducteur du congrès SETE 2026.

Nous vous invitons à y contribuer, en partageant vos travaux, expériences et réflexions autour de cette richesse épistémique qui fonde l'ETP.

Après Liège (Belgique), la ville de Bobigny (France) accueillera le 11^e Congrès de la SETE

En partenariat avec le comité d'organisation et scientifique de la SETE, ce prochain congrès sera porté par plusieurs structures de l'Université Sorbonne Paris Nord situées au sein de l'Unité de Formation et de Recherche Santé-Médecine-Biologie Humaine toutes engagées dans le développement et l'innovation en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

- Le LEPS, pionnier dans le développement de l'ETP,
- La Chaire de l'Engagement des patients et des usagers dans le système de santé
- La Chaire Sciences infirmières en partenariat avec l'Assistance-Publique-Hôpitaux de Paris
- L'Ecole Universitaire de Recherche en Sciences Infirmières en Promotion de la Santé (EUR-SIePS),
- Le Département Universitaire de Médecine Générale.
- Le Groupe Hospitalo-Universitaire 93 avec son UTEEP

Ces différentes structures s'inscrivent dans une histoire d'initiatives novatrices en santé multidisciplinaires et multiprofessionnelles dont l'ETP est un exemple emblématique. Elles contribueront par leur présence à soutenir les valeurs de l'ETP déclarées par la SETE.

L'équipe du Congrès SETE 2026



BENOÎT PÉTRÉ
PRÉSIDENT DE LA SETE,
PROFESSEUR EN SANTÉ PUBLIQUE,
UNIVERSITÉ DE LIÈGE

ILS EN PARLENT...

RETOURS SUR LE CONGRÈS SETE 2024

« Superbe format propice à l'échange et à la rencontre d'autres professionnels. »

« En parlerez-vous autour de vous ? Oui - 100 %. »

« L'ouverture internationale des interventions est un vrai plus. »

« Le congrès m'a permis de découvrir de nouvelles thématiques et de croiser des approches que je n'avais jamais envisagées. »

« Une ambiance bienveillante qui facilite le partage d'expérience. »

« Une organisation fluide et un timing respecté, c'est très agréable. »

« C'était au-delà de mes attentes, je le recommanderai à mes collègues. »

« Un congrès stimulant et humain, qui donne envie de revenir. »

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

MERCREDI 27 MAI 2026

• **12H00 : ACCUEIL**

FOIRE AUX OUTILS ÉDUCATIFS

• **13H00 - 13H30 : CONFERENCE INTRODUCTIVE**

Anna BALEIGE (Médecin psychiatre)

• **13H30 - 14H15 : OUVERTURE DU CONGRÈS**

BENOIT PETRE, PRÉSIDENT DE LA SETE
REPRESENTANTS DE L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

• **13H45 - 15H00 : LE GRAND QUIZ DE LA SETE**

★ QUAND LES SAVOIRS SE RENCONTRENT : LA RICHESSE DE L'ETP

• **15H00 - 15H30 : PAUSE**

EXPO, FOIRE AUX OUTILS ÉDUCATIFS* ET POSTERS

• **15H30 - 16H45 : SESSIONS PARALLÈLES**

★ COMMUNICATIONS ORALES

★ **MASTER CLASS** "COMMENT L'ETP TRANSFORME
LES SAVOIRS PRATIQUES DE LA MÉDECINE *

• **16H45 - 17H15 : PAUSE**

EXPO, FOIRE AUX OUTILS ÉDUCATIFS
POSTERS EN PRÉSENCE DES AUTEURS

• **17H15 - 18H30 : SESSIONS PARALLÈLES**

★ COMMUNICATIONS ORALES

★ **PLACE DES DOCTORANTS** "MA THESE EN
ETP EN 180 SECONDES"

• **19H30 - 21H00**

AG DE LA SETE

« La possibilité de
dialoguer avec les
intervenants est
précieuse. »

« Je repars avec des
idées concrètes que je
vais pouvoir mettre en
pratique dans mon
institution. »

www.socsete.org

Adhérez à la SETE pour
accéder aux sessions
réservées et bien plus
encore tout au long de
l'année !

* DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

JEUDI 28 MAI 2026

• 08H00 : ACCUEIL

EXPO, FOIRE AUX OUTILS ÉDUCATIFS ET POSTERS

• 08H30 - 10H00 :

✦ RENCONTRE FLASH AVEC DES EXPERTS

• 10H00 - 10H30 : PAUSE

EXPO, FOIRE AUX OUTILS ÉDUCATIFS ET POSTERS

• 10H30 - 11H45 : SESSIONS PARALLÈLES

✦ COMMUNICATIONS ORALES

✦ RENCONTRE AVEC OLIVIER LASVERNAS (PR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, UPN)

• 11H55 - 12H25 : POSTERS TOURS

• 12H25 - 13H25 : PAUSE DEJEUNER

• 13H25 - 14H25 : SYMPOSIA AU CHOIX

✦ SUR LE THEME DE L'ONCOLOGIE (AVEC LE SOUTIEN DE L'IPSEN)

✦ SUR LE THEME XXXX (AVEC LE SOUTIEN D'UCB PHARMA)

✦ SUR LE THEME DE LA NEUROLOGIE (AVEC LE SOUTIEN D'EDUNEUROL)

• 14H35 - 15H50 : SESSIONS PARALLÈLES

✦ COMMUNICATIONS ORALES

✦ **MASTER CLASS** - SCIENCES INFIRMIÈRES ET SAVOIR" (EUR SLEPS- CHAIRE SCIENCES INFIRMIÈRE AVEC XXXX *

« Le format favorise vraiment les échanges : à la fois structuré et convivial. »

« Grande diversité des sujets abordés, chacun trouvait un angle qui l'interpellait. »

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

JEUDI 28 MAI 2026

• 15H50 - 16H20 : PAUSE

EXPO, FOIRE AUX OUTILS ÉDUCATIFS ET POSTERS

• 16H20 - 17H35 : SESSIONS PARALLÈLES

✦ COMMUNICATIONS ORALES

✦ **MASTER CLASS** « PRODUCTION DES SAVOIRS DES PATIENTS ET DES CITOYENS EN SANTÉ AVEC **TOMASO ANTOCCI** (PRÉSIDENT DE L'ASBL LONG COVID BELGIUM) » *

• 18H30 - 19H30

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE ET DÉBAT

• 19H30 - 21H00

ACTIVITÉ SOCIALE

« Beaucoup d'inspiration, cela donne envie de creuser et de continuer à travailler sur ces questions. »

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

VENDREDI 29 MAI 2026

• **08H00 : ACCUEIL**

• **08H30 - 10H00 : PROPOSITIONS ET ÉCHANGES**

CONTROVERSE DE LA SETE - « LES INNOVATION TECHNOLOGIQUES EN ETP ACCELERATEURS OU UTOPIES AVEC **NATHALIE GRANDJEAN** (DR DOCTEURE EN PHILOSOPHIE, UCL)

• **10H15 - 11H15 : SESSIONS PARALLÈLES**

- ◆ COMMUNICATIONS ORALES
- ◆ ATELIER : L'ETP DE DEMAIN

• **11H15 - 11H30 : PAUSE**

• **11H30 - 12H00 : REMISE DES PRIX SETE**

- ◆ CONFÉRENCE DE CLOTURE (**OLIVIA GROSS**, MCF HDR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, USPN)
- ◆ RESTITUTION DU MICRO-TROTTOIR
- ◆ "POSTER", "COUP DE CŒUR OUTIL ÉDUCATIF", "LA PUBLICATION ETP-TPE"

• **12H00 : CLÔTURE DU CONGRÈS**

ADHÉREZ À LA SETE
POUR ACCÉDER
AUX SESSIONS
RÉSERVÉES ET BIEN
PLUS ENCORE TOUT
AU LONG DE
L'ANNÉE !

www.socsete.org

« Une expérience très
enrichissante, à renouveler
sans hésiter. »

TARIFS

Adhérents (médecin, pharmacien, enseignant-chercheur, chercheur)	400 €
Adhérents (Autre professionnel de santé, administratif, formateur)	300 €
Non-adhérent (médecin, pharmacien, enseignant-chercheur, chercheur)	400 €
Non-adhérent (Autre professionnel de santé, administratif, formateur)	350 €
Etudiant en formation initiale (limité à 30)	50 €
Patient partenaire	100 €
Patient / Grand public	150 €
Représentant d'association de malades sans agrément	170 €
Représentant association agréée adhérente	170 €
Représentant d'association agréée non-adhérente	130 €
Représentant d'association agréée non-adhérente	180 €
Industriel	450 €

CONDITIONS GÉNÉRALES

1) DÉFINITIONS

ORGANISATEUR : LA SETE – SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE EUROPÉENNE, AGISSANT SEULE ET/OU AVEC SES PRESTATAIRES MANDATÉS (INSCRIPTIONS, EXPOSITION, LOGISTIQUE).
ÉVÉNEMENT : SETE26 – 11E CONGRÈS DE LA SETE, 3-5 JUIN 2026, CAMPUS SANTÉ – USPN, BOBIGNY.
LIEU : LES ESPACES MIS À DISPOSITION PAR L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD (CAMPUS SANTÉ) ET TOUT ESPACE ANNEXE UTILISÉ PAR L'ÉVÉNEMENT.
PARTENAIRE : TOUTE ENTITÉ ADMISE PAR L'ORGANISATEUR (PARTENAIRE FINANCIER, EXPOSANT, OU LES DEUX).

2) OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

LES PRÉSENTES FIXENT LES RÈGLES D'ADMISSION, D'INSCRIPTION, DE PAIEMENT, D'AFFECTATION DES ESPACES, DE SÉCURITÉ, DE COMMUNICATION ET DE RESPONSABILITÉ APPLICABLES À TOUT PARTENAIRE/EXPOSANT DE SETE26. L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE EST REQUISE LORS DE L'INSCRIPTION. ELLES COMPLÈTENT LES RÈGLES DU LIEU ET LES CONSIGNES TECHNIQUES COMMUNIQUÉES PAR L'ORGANISATEUR.

3) ADMISSIONS & INSCRIPTIONS

3.1. LA DEMANDE D'INSCRIPTION S'EFFECTUE VIA LES FORMULAIRES ET COORDONNÉES INDIQUÉS SUR SOCSETE.ORG ET/OU DANS LE KIT PARTENAIRES & EXPOSANTS (PLATEFORME DEDIEE POSSIBLE).

3.2. LES CANDIDATURES (DEVIS/BON DE COMMANDE/CONTRAT) DOIVENT ÊTRE SIGNÉES PAR UNE PERSONNE HABILITÉE ET DEVIENNENT FERMES À RÉCEPTION PAR L'ORGANISATEUR.

3.3. ADMISSION : LE COMITÉ D'ORGANISATION STATUE SOUVERAINEMENT. EN CAS DE REFUS, LES SOMMES ÉVENTUELLEMENT VERSÉES SONT RESTITUÉES SANS AUTRE INDEMNITÉ.

3.4. LES DEMANDES TARDIVES (APRÈS LA DATE LIMITE DU KIT) PEUVENT ÊTRE PLACÉES EN LISTE D'ATTENTE ET RÉAFFECTÉES SELON LES DISPONIBILITÉS.

4) TARIFS & PAIEMENTS

4.1. SAUF MENTION CONTRAIRE AU DEVIS, 100% DU MONTANT EST EXIGIBLE À LA COMMANDE. LA FACTURE EST ÉMISE PAR L'ORGANISATEUR OU SON PRESTATAIRE MANDATÉ.

4.2. PAIEMENT EN EUROS, NET DE FRAIS, SELON LES MODALITÉS PRÉCISÉES SUR LA FACTURE (VIREMENT, ÉVENTUELLE PLATEFORME).

4.3. RETARD : INTÉRÊTS AU TAUX BCE (REFI) + 10 POINTS, PLUS INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE 40 € POUR FRAIS DE RECouvreMENT, SANS PRÉJUDICE DES FRAIS COMPLÉMENTAIRES RÉELLEMENT EXPOSÉS.

4.4. DÉFAUT DE PAIEMENT : L'ORGANISATEUR PEUT RÉATTRIBUER L'EMPLACEMENT/LA VISIBILITÉ ET CONSERVER LES SOMMES DÉJÀ PERÇUES À TITRE D'INDEMNITÉ.

5) MODIFICATIONS, REPORT, ANNULATION – FORCE MAJEURE

5.1. L'ORGANISATEUR PEUT ADAPTER LE PLAN, LES HORAIRES, FORMATS ET DISPOSITIFS POUR MOTIF LÉGITIME (SÉCURITÉ, CONTRAINTES DU LIEU, DÉCISIONS ADMINISTRATIVES, FORCE MAJEURE OU ASSIMILÉE).

5.2. EN CAS DE REPORT, LES INSCRIPTIONS SONT TRANSFÉRÉES AUX NOUVELLES DATES ; UN AVOIR OU DES MODALITÉS ALTERNATIVES PEUVENT ÊTRE PROPOSÉS.

5.3. ANNULATION PAR LE PARTENAIRE (HORS FORCE MAJEURE DUMENT JUSTIFIÉE) :
• PLUS DE 120 JOURS AVANT J1 : 50% DU MONTANT DÛ RESTENT EXIGIBLES ;
• DE J-120 À J-60 : 75% ;
• APRÈS J-60 : 100%.

5.4. ANNULATION TOTALE POUR FORCE MAJEURE : LES SOMMES NETTES NON CONSOMMÉES AU TITRE DES FRAIS DÉJÀ ENGAGÉS PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UN AVOIR OU D'UNE RESTITUTION PARTIELLE, AU CHOIX DE L'ORGANISATEUR.

6) AFFECTATION DES ESPACES & PRESTATIONS

6.1. L'ORGANISATEUR ALLOUE LIBREMENT LES EMBLEMES ET PRESTATIONS DE VISIBILITÉ, DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION.

6.2. POUR DES CONTRAINTES TECHNIQUES/SÉCURITÉ, L'ORGANISATEUR PEUT MODIFIER SURFACES, EMBLEMES OU CIRCULATIONS, SANS INDEMNITÉ AUTRE QUE, LE CAS ÉCHÉANT, UN RÉAJUSTEMENT PROPORTIONNÉ DES PRESTATIONS.

7) ACCÈS, INSTALLATION, TENUE, DÉMONTAGE

7.1. LES CRÉNEAUX D'ACCÈS, CONSIGNES DE LIVRAISON, MONTAGE/DÉMONTAGE ET SPÉCIFICATIONS FIGURENT DANS LE GUIDE TECHNIQUE PARTENAIRE/EXPOSANT, TRANSMIS ENTRE 3 ET 1 MOIS AVANT L'ÉVÉNEMENT.

7.2. LES STANDS DOIVENT ÊTRE OPÉRATIONNELS À L'OUVERTURE ET MAINTENUS PROPRES PENDANT TOUTE LA DURÉE D'OUVERTURE AU PUBLIC.

7.3. LE PARTENAIRE REMET LES LIEUX EN ÉTAT À L'ISSUE DU DÉMONTAGE ; TOUTE DÉGRADATION EST À SA CHARGE DIRECTE VIS-À-VIS DU LIEU.

7.4. TOUT STOCKAGE HORS ZONES AUTORISÉES EST INTERDIT.

8) SÉCURITÉ, CONFORMITÉ & ÉTHIQUE

8.1. LES INSTALLATIONS RESPECTENT LES NORMES EN VIGUEUR (INCENDIE, ERP, ÉLECTRICITÉ, ACCROCHES, MATÉRIAUX CLASSÉS, ETC.). L'ORGANISATEUR PEUT FAIRE RETIRER TOUT ÉLÉMENT NON CONFORME.

8.2. DÉGAGEMENTS, ISSUES, DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ : LIBRES EN PERMANENCE.

8.3. LES DÉMONSTRATIONS/ANIMATIONS NE DOIVENT PAS GÊNER LA SÉCURITÉ, LA CIRCULATION, NI PORTER ATTEINTE À L'IMAGE DE L'ÉVÉNEMENT.

8.4. SECTEUR SANTÉ : RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION (LOI ANTI-CADEAUX, TRANSPARENCE DES LIENS D'INTÉRÊTS, COMMUNICATION RESPONSABLE).

8.5. DÉCHETS : TRI/ÉVACUATION SELON LES CONSIGNES DU LIEU ; PRIVILÉGIER DES MATÉRIAUX RÉUTILISABLES ET UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE.

9) RESPONSABILITÉS & ASSURANCES

9.1. CHAQUE PARTENAIRE EST GARDIEN DE SON ESPACE ET DE SES BIENS. L'ORGANISATEUR ET LE LIEU DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, VOL, DOMMAGE AUX BIENS EXPOSÉS.

9.2. LE PARTENAIRE DISPOSE D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE COUVRANT PERSONNELS, PRESTATAIRES ET INSTALLATIONS, ET EN FOURNIT L'ATTESTATION SUR DEMANDE.

9.3. LE PARTENAIRE RÉPOND DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ AU LIEU, AUX TIERS, AUX AUTRES EXPOSANTS, DU FAIT DE SES ÉQUIPES, SOUS-TRAITANTS, MATÉRIELS OU CONTENUS.

10) COMMUNICATION, MARQUES & DONNÉES PERSONNELLES

10.1. LE PARTENAIRE AUTORISE L'ORGANISATEUR À UTILISER SON NOM, LOGO ET MARQUE POUR LA PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT (PROGRAMMES, SITE, SIGNALÉTIQUE, RÉSEAUX SOCIAUX, PRESSE), PENDANT LA PRÉPARATION ET UN DÉLAI RAISONNABLE APRÈS L'ÉVÉNEMENT.

10.2. LE PARTENAIRE RESPECTE L'IDENTITÉ VISUELLE ET LES FORMATS FOURNIS (CHARTES, GABARITS) ET LIVRE SES ÉLÉMENTS DANS LES DÉLAIS.

10.3. DONNÉES : LES INFORMATIONS TRANSMISES SONT TRAITÉES PAR LA SETE ET/OU SES PRESTATAIRES POUR GÉRER INSCRIPTIONS, EXPOSITION ET RELATIONS PARTENAIRES, CONFORMÉMENT AU RGPD (DROITS VIA LE FORMULAIRE DE CONTACT DU SITE OFFICIEL).

11) NON-CONFORMITÉ & SANCTIONS

11.1. TOUT MANQUEMENT AUX PRÉSENTES, AUX RÈGLES DU LIEU, AUX CONSIGNES SÉCURITÉ OU AUX DÉLAIS PEUT ENTRAÎNER, SANS REMBOURSEMENT, LA SUPPRESSION D'UNE PRESTATION, LA FERMETURE DU STAND ET/OU L'EXCLUSION. LES FRAIS EN RÉSULTANT SONT À LA CHARGE DU PARTENAIRE.

11.2. L'ORGANISATEUR PEUT RÉAFFECTER L'ESPACE LAISSÉ LIBRE SANS INDEMNITÉ.

12) DROIT APPLICABLE & JURIDICTION

LES PRÉSENTES SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS. TOUT LITIGE RELÈVE DES TRIBUNAUX COMPÉTENTS DU RESSORT DU SIÈGE DE LA SETE, APRÈS TENTATIVE DE RÈGLEMENT AMIABLE.

13) CONTACTS

INFORMATIONS & FORMULAIRES : VOIR SOCSETE.ORG (RUBRIQUES CONGRÈS / CONTACTER).
COORDONNÉES À INSÉRER : [EMAIL PARTENAIRES] – [TÉLÉPHONE] – [LIEN D'INSCRIPTION]



SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE
EUROPÉENNE ET SON RÉSEAU FRANCOPHONE